

Conseil d'École n°3, 2022-2023

Jeudi 22 juin 2023 à 18h15

1 Présentation et tour de table des présents

- Parents d'élèves :
 - Emmanuel BOUTHENOT (Papa de Théobald en CE2 et Olympe en MS)
 - Emmanuelle CORDEROCK (Maman d'Emy en CM2 et Jeanne en GS)
 - Habiba BELFIRM (Maman de Nils en MS)
 - Aurélie ESPES (Maman de Léane en GS)
- Enseignant(e)s :
 - Caroline BONNIN (CE2 et CM2 le jeudi (décharge de direction), CE1 et CE2 le lundi, GS et CP le vendredi)
 - Jennifer FERNANDEZ (CE1 et CE2)
 - Astrid LE ROY (PS et MS)
 - Sébastien LESCOURRET (CE2, CM1 et CM2)
 - Eddy VIARD (GS et CP)
- Atsem
 - Sandrine GIGLIO (PS)
- Mairie :
 - Pascal MODET (Le Maire)
 - Nathalie MODET (Élue aux affaires scolaires)
 - Bastien MURRA (Élu aux affaires scolaires)
 - Micheline TREVAUX (Élue aux affaires scolaires)

2 Bilan des effectifs et répartitions

2.1 Actuel

Maternelle		Élémentaires		Classe	
TPS	0	CP	8	PS/MS	24
PS	11	CE1	14	GS/CP	24
MS	13	CE2	13	CE1/CE2	22
GS	14	CM1	12	CE2/CM1/CM2	26
		CM2	9		
Total :		94			

2.2 Présentation des effectifs pour la rentrée 2023

Maternelle		Élémentaires		Classe	
TPS	0	CP	14	PS/MS/GS	25
PS	9	CE1	8	GS/CP	24
MS	11	CE2	14	CE1/CE2	22
GS	15	CM1	12	CM1/CM2	24
		CM2	12		
Total :		95			

2.3 Répartition des classes (élèves et enseignants)

Pour rappel, on compte 5 enseignants dans l'école :

- Astrid (PS/MS) à plein temps ;
- Sébastien (CE2/CM1/CM2) à plein temps mais avec une journée de décharge de direction le jeudi ;
- Eddy (GS/CP) à 3/4 temps (absent le vendredi) ;
- Jennifer (CE2/CE2) à 3/4 temps (absente le lundi) ;
- Caroline à 3/4 temps qui complète les trois autres 1/4 temps : le lundi en CE1/CE2, le jeudi en CE2/CM1/CM2 et le vendredi en GS/CP.

L'année prochaine, au regard des effectifs en GS et CP et sachant que l'effectif maximal est de 24 pour une classe de GS/CP, il a été choisi à l'instar des CE2 cette année de scinder le groupe des GS.

Il n'y aura donc une classe de PS/MS/GS (dont 5 GS) avec Astrid et une classe GS(les 10 restants)/CP avec Eddy et Caroline (si elle est reconduite, la demande est en cours).

Astrid indique que les parents des GS dont elle aura la charge n'ont pas encore été prévenus mais qu'ils le seront dans la semaine à venir et qu'elle sera disponible pour en discuter avec les parents qui le souhaitent.

Elle précise également, que c'est un choix difficile et qu'il a été fait dans l'intérêt des enfants.

Cette répartition des effectifs dans chaque classe n'est pas sans poser d'autres problèmes.

Lors du décroisement et lors d'activités en dehors de l'école (sport au City Stade, ateliers dans la salle des fêtes, etc.), les effectifs ne permettront pas toujours de respecter la ratio nombre d'adultes par enfant.

L'appui d'un service civique serait fortement nécessaire, des propositions sont en cours de soumission dans ce sens.

3 Domaine pédagogique : projets pédagogiques et projet d'école

3.1 Dispositifs pédagogiques : APC, Évaluations CP, POTS (Projet d'Organisation du Temps Scolaire), AESH (Accompagnant d'Élèves en Situation de Handicap), suivi des élèves à profil particulier et en difficultés, etc.

Les APC sont toujours en cours.

Il y a des élèves à besoins en GS mais les acquis sont bien présents pour le CP.

Pour les CM, pas de besoins d'orientations particulières.

A partir de l'année prochaine, il y aura peut être des évaluations nationales au début du cycle 3 (c'est à dire en CM1). Rien n'est officiel pour le moment.

3.2 Bilan des projets d'école et de cycles ; actions à l'échelle de l'école

Le Vivre Ensemble (pour poser les bases d'un climat scolaire sain) est toujours d'actualité et le décloisonnement des classes continue.

Cela se traduit par la continuité du projet Chorale, mettre l'accent sur le langage à l'école, la mise en pratique des mathématiques (grâce aux matériels achetés récemment) et toujours les ateliers sur « Questionner le Monde ».

Par ailleurs, le PEAC (Parcours d'Éducation Artistique et Culturelle) continue son chemin. Eddy avait souhaité faire une sorte d'exposition de ce qui avait été produit mais cela ne pourra hélas pas se faire cette année par manque de temps.

Eddy précise également qu'il souhaite investir le jardin de l'école sur toute l'année dans le cadre du pôle Sciences.

Des activités sportives (Rugby entre autre) sont au programme de rencontres inter écoles l'année prochaine, au début de l'année.

3.3 Bilan des projets de classes

En préambule, les enseignants nous font savoir que tout au long des sorties qu'ils ont pu faire au cours de l'année (et ce quelque soit la classe) les intervenants les ont souvent félicités pour leurs élèves très agréables et à l'écoute.

3.3.1 PS/GS

Parmi les activités de ces dernières semaine :

- L'exposition « Youplaboom, ton corps » à Cap Sciences (découvrir et prendre conscience de son corps) ;
- Sortie au parc de la Coccinelle à Gujan-Mestras, les enfants qui y ont participé en sont revenus avec des « étoiles dans les yeux »

3.3.2 CP

Dans le cadre de la sélection de l'école de Baurech par la SACEM pour la création d'une œuvre originale, la classe des CM1/CM2 (sur un projet porté et encadré par Eddy avec le support de Jazz360) a donné une représentation le 6 avril dans la salle culturelle de Cénac. Ils ont été accompagnés tout au long de leur travail par 2 auteurs/compositeurs professionnels : Marylène Olivier et Hervé Saint-Guirons qui leur ont permis de composer et chanter leur propre création intitulée « Moi, la Nature ».

Une belle vidéo réalisée par Jazz360 permet de réaliser le travail accompli et d'en voir le résultat : <https://www.youtube.com/watch?v=oJElax6yJbY>

Des parents de GS/CP se sont émus que la classe des GS/CP n'ait pas fait de sortie en cette fin d'année à l'instar de toutes les autres classes.

Le directeur rappelle qu'il n'y a pas d'obligations de sortie, que les sorties ne sont pas transposables entre chaque classe mais qu'il est important qu'il y ait des sorties pendant la scolarité. Il n'y a pas d'équité entre les classes sur une année.

En effet, les CM n'avaient pas fait de sortie avec nuitées depuis le COVID.

Il rappelle également qu'il faut voir l'école comme un collectif et qu'il faut leur faire confiance sur ces sujets. La classe de GS/CP a pâti de l'investissement de ses enseignants sur d'autres sujets (la chorale, le PEAC, etc.) et la prise en charge des élèves plus grande lors des décroissements ce qui a libéré du temps aux autres enseignants pour l'organisation de leurs sorties respectives.

3.3.3 CE/CM

Voyage de 4 jours (3 nuitées) dans les Pyrénées sur le thème « Astro et Rando » en passant par la Cité de l'espace à Toulouse.

Les enfants en sont ressortis fatigués mais ravis.

Dans la prolongation du vivre ensemble, il a été repéré (et visible lors de cette sortie) que depuis le COVID le mécanisme naturel d'entraide entre les plus grands et les plus jeunes s'est un peu effrité. C'est un axe qui est donc à améliorer.

3.3.4 Climat scolaire – Charte de la laïcité

Dans la continuité de ce qui avait été évoqué lors du second conseil d'école, la formation des enseignants pour intégrer l'école au dispositif pHARe (programme de lutte contre le harcèlement à l'école) se poursuit.

Cela a donné lieu à la création d'un plan de prévention par les enseignants. Il est construit autour de 7 domaines, et chaque domaine est composé de règles prises dans un référentiel prédéfini et mis à disposition par l'Éducation Nationale.

Vous trouverez ce document en Annexe à la suite de ce compte rendu.

L'objet (entre autres) de ce plan c'est d'être à terme capable de détecter un éventuel enfant harceleur aussi bien par les équipes en charge (enseignants et équipe municipale) que par les enfants eux mêmes. Il s'agit aussi de faire de la prévention et d'y apporter la bonne réponse au bon moment et ce de façon efficace.

4 L'établissement : Aspects financiers, fonctionnels, matériels et de sécurité.

4.1 Bilan financier et équipements

Le directeur indique qu'au regard des effectifs et de la répartition des classes l'année prochaine, il sera nécessaire de faire quelques ajustements sur le mobilier (bureaux, chaises, etc.).

Pour des raisons de budgets, le créneau CE pour la piscine ne pourra pas être maintenu. Seuls les CM pourront continuer à y aller.

4.2 Coopérative scolaire

Vu les sorties scolaires récentes, les dernières écritures ne sont pas encore toutes rapprochées mais il reste environ 1300 EUR dans la trésorerie de la coopérative.

A titre d'exemple, le voyage des CE/CM a coûté environ 12000 euros, financés comme suit :

- Mairie : ~ 5000 EUR
- Parents : ~ 2600 EUR
- Coopérative : ~ 3400 EUR

4.3 Sécurité : Incendie, RSST, PPMS, exercices, registres...

La mairie a reçu récemment un organisme pour faire le point sur la sécurité des équipements à l'école.

Ce premier point a d'ores et déjà mise en évidence que tous les équipements non conformes seront à proscrire de l'école. Cela couvre donc le mobilier créé à base de bois de récupération par enseignants et parents lors de récents ateliers bricolage du WeekEnd mais aussi probablement les cabanes en bambous du club nature.

L'année prochaine un bilan au sens large de la sécurité des équipements (intérieurs et extérieurs) sera réalisé. Cela couvrira également les équipements extérieurs comme le City Stade utilisé notamment lors des activités sportives.

Plusieurs fois évoqué, un exercice d'évacuation incendie réaliste et en conditions réelles avec les pompiers du SDIS de Créon est de nouveau proposé. Sur proposition du directeur, le Conseil d'École se prononce en faveur de la réalisation de cet exercice.

L'équipe enseignante indique qu'elle tiendra compte d'une possible peur des petites classes (en les prévenant à l'avance le jour de l'exercice par exemple).

4.4 Bilans sur les locaux et le gros équipement

La direction indique qu'elle fera parvenir rapidement une liste des petites répartitions intérieures et extérieures à opérer pendant l'été (serrures, mobilier, clôtures, etc.).

4.5 Usage des locaux scolaires

La direction de l'école et la Mairie exposent un différent sur l'usage des locaux scolaires hors temps scolaires et une concomitance d'usage des locaux par la Mairie et des enseignants comme cela est arrivé il y a quelques semaines.

D'un côté la Mairie souhaite être systématiquement informé de l'usage des locaux hors temps scolaires (même quand un enseignant vient y travailler le soir, le WE ou un Mercredi).

De l'autre côté la direction indique que l'usage des locaux scolaires est réglementé par le code de l'éducation qui dit que tout usage des locaux hors temps scolaire par la Mairie ou une autre entité en ayant reçu l'autorisation doit passer par une consultation du Conseil d'École (à titre d'information, le Conseil d'École ne prend pas de décision).

Le Directeur précise que sur ce sujet, il s'est rapproché du DVS (Directeur de la Vie Scolaire) de l'Éducation Nationale pour qu'il lui apporte des réponses précises à ce sujet.

5 Vie de l'école : l'éducatif et le péri-éducatif

5.1 La pause méridienne, l'accueil périscolaire et la restauration scolaire

La mairie indique que la CDC (la Communauté Des Communes) en charge de l'accueil périscolaire du matin et du soir a embauché ces derniers temps de nouveaux animateurs pour pallier au nombre croissant d'enfants qui y sont présents (surtout le soir).

5.2 Actions des associations partenaires.

Le samedi 1^{er} juillet, L'EBB (L'École Buissonnière Bauraichaise) et la coopérative de l'école organisent conjointement la fête de l'école (kermesse).

6 Informations et questions diverses

1) A t'il été pris une décision à propos de la conservation des 2 portails pour l'entrée des enfants dans l'école ? Pas de décision prise pour le moment par le Conseil des Maîtres.

2) Mme Modet nous informe que la commune va faire partie de 3 communes test dans la CDC pour repenser le goûter lors de l'accueil périscolaire du soir. L'idée est de travailler sur l'usage de produits de meilleure qualité (BIO, moins sucré, etc.), de leur donner une cohérence après le repas du midi (ex : éviter un laitage s'il y en a déjà eu un le midi).

Mme Trévaux indique aussi que cela pose aussi un certain nombre de contraintes (conservation, logistique, etc.) par exemple pour les produits frais et que cela peut occasionner une charge de travail pour Corinne qui s'occupe de la cantine.

3) Cette dernière question repose le sujet de Corinne qui devrait partir en retraite d'ici 2 ans. C'est aussi l'occasion pour les RPE (et nous le faisons depuis plusieurs années maintenant) de saluer le travail de Corinne d'une rare valeur et très apprécié par les enfants et les parents. Nous soulignons aussi notre attachement d'avoir des repas d'une rare qualité préparés sur place.

Si personne ne peut être recruté pour la remplacer, la Mairie n'aura d'autre choix que de recourir aux services d'une entreprise de restauration collective, ce qui entraînera nécessairement une baisse importante de la qualité des repas. Aucune annonce ne peut être faite tant que le poste n'est pas disponible, mais le bouche à oreille peut permettre aux personnes disposant d'un diplôme et d'une formation de cuisinier (cuisine de collectivité) de postuler spontanément auprès de la Mairie.

7 Les représentants des parents d'élèves de l'école de Baurech

Titulaires	
Pierre-Jean BEYRIS (Papa de Martin en CE1) 06 79 81 35 68 pjbeyris@hotmail.fr	Emmanuelle CORDEROCK (Maman de Emy en CM2 et de Jeanne en CP) 06 09 95 57 55 maya6681@hotmail.fr
Emmanuel BOUTHENOT (Papa de Théobald en CE2 et de Olympe en MS) 06 17 29 01 91 emmanuel@bouthenot.name	Aurélie ESPES (Maman de Léane en GS) 06 22 09 01 06 aurelie.espes@gmail.com
Suppléant(e)s	
Sarah ARDEVEN (Maman de Lisa en MS) 06 74 99 20 66 sarahjeh@live.fr	Habiba BELFIRM (Maman de Nils en MS) 06 79 39 06 06 habiba.belfirm@gmail.com
Nicolas JANAUD (Papa de Samuel en CE2) 06 63 92 48 48 nicolas.janaud@gmail.com	

Merci à tous pour le temps de lecture consacré à ce compte-rendu.

N'hésitez pas à visiter le site de vos représentants des parents d'élèves <https://rpe-baurech.fr/>. Vous y trouverez les précédents compte rendus, des informations sur l'école et un formulaire pour nous contacter si vous souhaitez plus d'informations.

A - CARTE MENTALE DU PLAN DE PRÉVENTION EN COURS

1. Des élèves acteurs de la prévention

- 1.1 Former les enfants à alerter ou à s'autogérer (gestion autonomes des conflits) ou à intervenir (médiation)
- 1.2 Opposer la notion de "non assistance à personne en danger" à celle de "balance".
- 1.3 Responsabiliser les grandes classes

2. Justice scolaire

- 2.1 Mise en place de règles claires appliquées par tous
- 2.2 Faire participer les élèves à l'élaboration des règles
- 2.3 Prise en compte de tous les faits de violence, même anodins

3. Stratégies d'équipe

- 3.1 Prévoir des temps de rencontre régulier : un temps pour évoquer les situations problématiques d'élèves à chaque début de Conseil des maîtres.
- 3.2 Assurer une surveillance réellement ACTIVE de la cour
- 3.3 Définir l'ordre du jour de conseils des maîtres spécifiquement dédiés au climat scolaire
- 3.4 Ne pas désigner trop vite victimes et auteurs (les choses sont rarement aussi simples et nécessitent une analyse globale du problème)

4. Coéducation

- 4.1 communiquer en conseil d'école sur le protocole mis en place dans l'école
- 4.2 Accueillir la parole des parents de l'élève victime ou auteur
- 4.3 Traiter le problème même s'il ne s'agit pas de harcèlement !
- 4.4 Ne pas oublier la convivialité : elle permet de construire des relations positives avec les parents

PLAN DE PREVENTION HARCELEMENT

5. Pratiques partenariales

- 5.1 Réunir les partenaires en début d'année pour présenter le protocole harcèlement de l'école
- 5.2 Organiser les circuits de l'information avec les partenaires (notamment tps péri)
- 5.3 Impliquer les partenaires dans le traitement des situations et dans les mesures de suivi.
- 5.4 Travailler sur des règles et sanctions communes (notamment pour l'utilisation de la cour)

7. Pratiques pédagogiques et coopération

- 7.1 Construire des projets fédérateurs communs à toute l'école (EDD par exemple) - (sentiment d'appartenance)
- 7.2 Travailler sur les émotions et l'empathie (avant de travailler sur les conflits)
- 7.3 Quelles instances de parole ? conseils de classes, quoi de neuf ? Instances de parole ?
- 7.4 En EMC, développer l'argumentation et pratiquer le débat réglé.

6. Qualité de vie à l'école

- 6.1 Organiser des événements collectifs
- 6.2 Développer le sentiment d'appartenance : actions inter-âge, activités individuelles à des fins collectives, apprentissages coopératifs, rituels collectifs (1/4 d'h de lecture, chorale, journée à thème, ...)
- 6.3 Sur la cour de récréation :
 - 6.3.1 accueil dans les classes matin et/ou après-midi.
 - 6.3.2 ateliers - espace ludique - espace bcd - passeport classe.
 - 6.3.3 valises de petit matériel en auto-gestion.
 - 6.3.4 sortir à l'heure, rentrer à l'heure.